



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E146800

VALABLE JUSQU'AU 01/09/2025

ÉDITÉ LE 17/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/02/2015
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 24/06/2024
100 000

Raison sociale : RENOV'ENERGIES

10 RUE JACQUES PREVERT
67320 DRULINGEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAVERNE

Siret : 810 161 091 00014

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4205053

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 309625802005

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 309625802005

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Téléphone : 03 67 38 00 20

Portable : 06 52 11 02 03

Fax :

Site Internet : www.renov-energies.fr

E-mail : sebastien.bauer@renov-energies.fr

Responsabilité légale :
BAUER SÉBASTIEN GÉRANT

Effectif moyen : 18 Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	08/07/2021
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	08/09/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	08/07/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	08/09/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.